

PAPAM

PACA

N° 7
21 mai 2021



Référent filière & rédacteurs

Stéphanie TAQUIN
CRIEPPAM

stephanie.taquin@crieppam.fr

Delphine FRATY
CRIEPPAM

delphine.fraty@crieppam.fr

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Stade végétatif

- **Lavanderaies** : en végétation (hampes < 10 cm)
- **Sauge sclarée** : en végétation (4 à 6 étages foliaires)

Cécidomyie du lavandin

- **Observations** : symptômes visibles.
- **Niveau de risque** : risque faible.

Crachat de coucou

- **Observations** : quelques individus en lavandiculture dans la vallée du Rhône et sur le plateau de Valensole.
- **Niveau de risque** : risque faible.

Cochenille

- **Observations** : présence parfois importante sur le plateau de Valensole et modérée dans les autres zones.
- **Niveau de risque** : risque modéré.

Chenilles phytophages

- **Observations** : présence sur le plateau de Valensole et en vallée du Rhône.
- **Niveau de risque** : risque modéré.



[Vous abonner](#)



[Devenir
observateur
& contact](#)



[Tous les BSV
PACA](#)

Reconnaissance du ravageur

Les larves de cécidomyies

Les femelles pondent alors leurs œufs dans les anfractuosités de l'écorce des rameaux de lavande ou lavandin. Les œufs évoluent alors en larve, d'abord de couleur blanche puis rose - orangée en raison de l'accumulation de pigments caroténoïdes. Logés sous l'écorce, ils se nourrissent de sève ponctionnée dans les vaisseaux du phloème. En mai - juin, ils se laisseront tomber au sol pour s'y enfouir et se transformer en pupes. Les adultes ne sortiront que l'hiver suivant, de mi-janvier à mi-avril, selon les zones de production et la météorologie.

Observations

Symptômes et conséquences

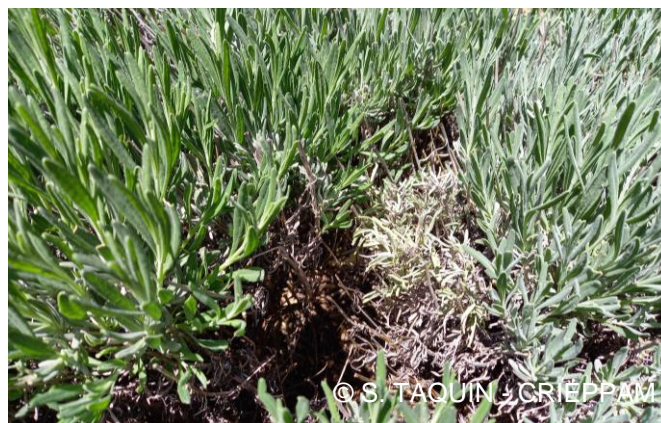
Lors des piqûres nutritionnelles sous l'écorce, les larves se nourrissent de sève ponctionnée dans les vaisseaux du phloème. Elles y injectent une toxine afin de digérer les membranes et contenus des cellules de la plante.

Dans un premier temps un ou plusieurs rameaux par plant prennent un aspect jaunâtre à grisâtre qui tranche avec le vert des jeunes pousses indemnes. Plus tard, au cours du mois de juin, le bois sous l'écorce noircis, le feuillage prend un l'aspect argenté et flétrissant, puis le rameau se dessèche.

Les plants peuvent être atteints dès la seconde année de plantation. Ces symptômes s'accumulent d'année en année sur la plante.



Larves de cécidomyies sous écorce de lavandin



Flétrissement de rameau de lavandin par cécidomyie

Observations mai 2021

Actuellement, le vol des cécidomyies est terminé. Les larves sont désormais visibles sous l'écorce. Les symptômes de dessèchement progressif commencent à apparaître.

Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.



Toutes zones

Reconnaissance du ravageur

Le crachat de coucou (ou cercope des prés ou philène spumeuse) attaque un grand nombre d'espèces de plantes et pour les PPAM, particulièrement l'estragon, la sauge sclarée et la lavande, le lavandin mais également l'immortelle.

Les **larves se protègent** de la déshydratation et des prédateurs dans une **bave** qu'elles sécrètent. Les adultes présentent des couleurs et des dessins très variables.

En grand nombre, ces insectes piqueurs-suceurs de sève peuvent provoquer une crispation des feuilles, un jaunissement, un dessèchement et une réduction du développement de la plante. Généralement, ils sont situés à l'aisselle des feuilles.

Ce ravageur est le principal vecteur de *Xylella fastidiosa* (non détecté à ce jour en production).



Crachats de coucou sur lavande

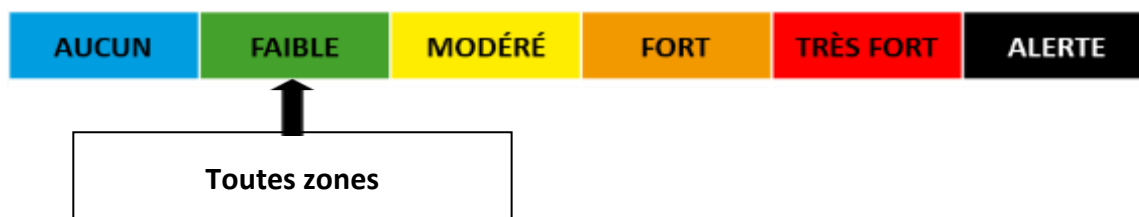
Observations mai 2021

Quelques foyers ont été repérés en lavandiculture en vallée du Rhône et sur la commune de Roumoules (04).

Analyse de risque

Commencez le dépistage après le redémarrage de la végétation. Les larves se situent à l'insertion de la feuille sur la tige. Elles se repèrent facilement par la présence de bave.

Poursuivez les observations sur lavande, lavandin et sauge sclarée jusqu'à la montée de la hampe florale.



Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3-4 baves / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3-4 baves / m²**

Reconnaissance du ravageur

La cochenille est présente dans toute la zone de production et provoque des dégâts uniquement sur lavandin.

Elle se dissémine principalement par les plants et par le vent.

Les larves, couleur lie de vin, passent l'hiver au stade L1 dans les tiges coupées des années passées.

Dès le début avril, elles commencent leur migration vers les jeunes feuilles de lavandin. La sortie des larves commence si la température est de l'ordre de 10-11°C au soleil.

Les naissances sont élevées dès que cette température atteint 15-20°C. Les sorties s'échelonnent selon le climat local approximativement entre la mi-février et la mi-mars.

En se nourrissant, les larves de cet insecte (dit piqueur-suceur) injectent une toxine qui provoque des crispations du feuillage et des déformations de hampes florales.

En cas de très fortes attaques, on observe un arrêt de croissance de la plante suivie de sa mort.

Cette cochenille n'a qu'une génération par an. Au moment de la floraison, les adultes sont présents sur les épis et s'accouplent.



Cochenille du lavandin



Crispation du feuillage par piqûres de cochenilles

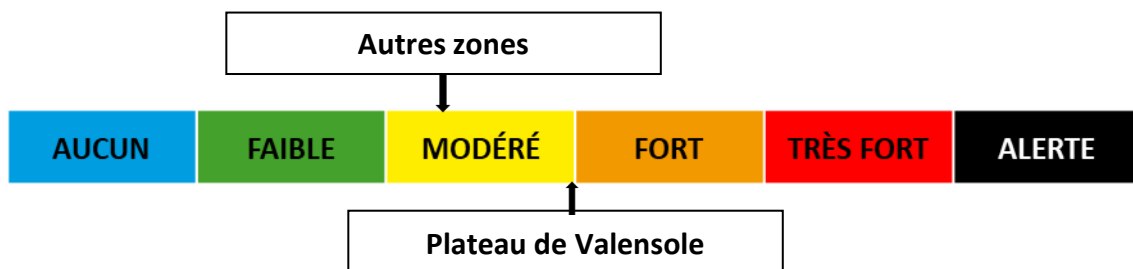
Observations mai 2021

Des cochenilles sont régulièrement observées en quantité modérée à élevée sur les plateaux de Valensole et d'Entrevennes.

Analyse de risque

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour cet insecte.

Surveillez les parcelles atteintes l'an dernier. Les plants peuvent présenter des symptômes de crispation du feuillage dès le redémarrage.



Gestion du risque

Les larves sont particulièrement difficile à observer. Surveiller particulièrement l'apparition de crispation du feuillage sur les parcelles présentant déjà ces symptômes antérieurement.

Reconnaissance du ravageur

Ces chenilles polyphages sont visibles certaines années sur lavande et lavandin.

Elles sont reconnaissables par leur couleur verte et leur tête noire (ou vert pâle). Mesurant environ 1 cm, elles se développent au niveau des jeunes feuilles qu'elles consomment avant de tisser leur cocon. Les dégâts sont comparables à ceux de tout ravageur qui mange les feuilles.

Des spécimens ont été mis en élevage au CRIEPPAM afin d'identifier l'espèce.



© CRIEPPAM

Chenille de tordeuse



© S. TACUIN CRIEPPAM

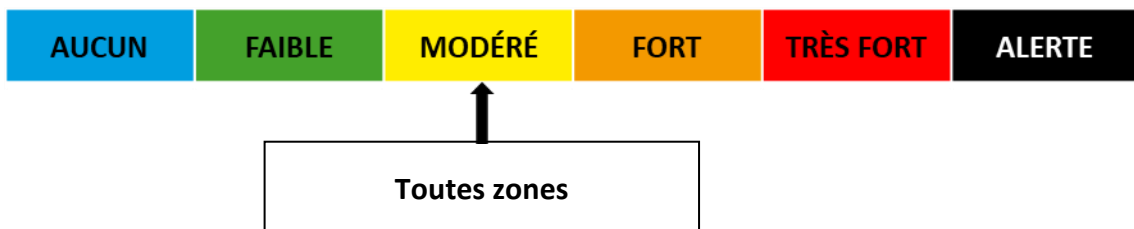
Feuilles recroquevillées autour du cocon

Observations mai 2021

Ces chenilles sont observées, **parfois de manière importante**, dans les zones suivantes depuis début mai : **plateau de Valensole, plateau d'Entrevennes et vallée du Rhône.**

Analyse de risque

Observez les attaques de chenilles prioritairement sur les bordures de parcelles. **Un regroupement des jeunes feuilles indique souvent la présence d'un cocon**



Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3-4 chenilles / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3-4 chenilles / m²**

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

CRIEPPAM - TAQUIN Stéphanie
CRIEPPAM - FRATY Delphine



Observation

Crieppam
Iteipmai
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence
Chambre d'Agriculture du Vaucluse
Chambre d'Agriculture de la Drôme
Agribio 04

Co-financement du Crieppam



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



L'Europe investit dans les zones rurales



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



FranceAgriMer

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



[Vous abonner](#)



[Devenir
observateur
& contact](#)



[Tous les BSV
PACA](#)